

**Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre  
des Députés**

Luxembourg, le 16 janvier 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères.

Lors d'une réunion de la commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région, Monsieur le Ministre des Affaires étrangères a annoncé l'ouverture de nouvelles ambassades à San José au Costa Rica et à Porto-Novo au Bénin. Dans ce contexte je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères.

- Est-ce que la décision d'ouvrir une ambassade à San José et à Porto-Novo est définitive ?
- Quelles sont les considérations qui ont influencé cette décision ?
- Quels intérêts le gouvernement poursuit-il avec l'ouverture de deux nouvelles ambassades ?
- Quand les deux nouvelles ambassades doivent-elles être ouvertes ?
- Le gouvernement envisage-t-il d'ouvrir d'autres ambassades ?
  - Dans l'affirmative, quels sont les pays où le gouvernement envisage d'ouvrir une nouvelle ambassade ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Laurent Mosar  
Député



**Réponse de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Xavier Bettel, à la question parlementaire N° 177 déposée le 16 janvier 2024 par l'honorable Député Monsieur Laurent Mosar**

**- Est-ce que la décision d'ouvrir une ambassade à San José et à Porto-Novo est définitive ?**

Oui, les ambassades à San José (Costa Rica) et à Cotonou (où les représentations diplomatiques sont localisées au Bénin) sont opérationnelles depuis septembre 2023.

**- Quelles sont les considérations qui ont influencé cette décision ?**

L'ouverture de l'ambassade à Cotonou se place dans le contexte de la diversification des partenariats de coopération au développement du Luxembourg, ainsi que de la diversification des partenariats avec les pays africains en général, dans le cadre de la Politique étrangère et de la sécurité commune de l'Union européenne au sein de laquelle le Luxembourg joue un rôle actif. La décision d'ouvrir une ambassade a été prise suite à la signature d'une lettre d'entente fixant les futurs domaines de coopération en février 2022 et d'un accord général de coopération en décembre 2022.

Les développements suite à la crise socio-politique de 2018 au Nicaragua, ancien pays partenaire, ont conduit à la fermeture des bureaux de l'ambassade à Managua et une réorientation stratégique de la Coopération luxembourgeoise en Amérique centrale. A l'instar d'autres pays tels que la France, qui ont également fait de San José leur hub régional en matière de coopération au développement, le Luxembourg a retenu le Costa Rica comme meilleure option pour le nouvel emplacement géographique de la Coopération luxembourgeoise en Amérique centrale, notamment à cause de sa stabilité institutionnelle, son statut de hub de transport régional et la présence d'un réseau international, y inclus les bureaux en charge de la coopération régionale de l'UE. Le focus de la coopération au développement mise en œuvre à partir de San José est surtout régional.

**- Quels intérêts le gouvernement poursuit-il avec l'ouverture de deux nouvelles ambassades ?**

Les ambassades poursuivront l'approfondissement des relations politiques, économiques et de coopération entre le Luxembourg et le Bénin et le Costa Rica respectivement. En outre, les ambassades veilleront à une mise en œuvre efficace de nos programmes de coopération, en ligne avec les priorités du gouvernement luxembourgeois et les gouvernements locaux. Finalement, l'ambassade à San José assure le suivi des interventions régionales et bilatérales de la Coopération luxembourgeoise en Amérique centrale, y inclus au Salvador. L'ambassade à Cotonou est également co-accréditée depuis janvier 2024 à Lomé, Togo.

**- Quand les deux nouvelles ambassades doivent-elles être ouvertes ?**

Voir notre réponse à la première question.



- **Le gouvernement envisage-t-il d'ouvrir d'autres ambassades ? Dans l'affirmative, quels sont les pays où le gouvernement envisage d'ouvrir une nouvelle ambassade ?**

Le gouvernement évalue régulièrement la pertinence d'ouvrir de nouvelles ambassades en prenant en compte l'ensemble des intérêts potentiels (politiques, économiques, consulaires, coopération, etc.) qui se présentent pour le Luxembourg. En ce sens, le gouvernement a ouvert une nouvelle ambassade à Séoul en Corée du Sud fin 2023 et a prévu l'ouverture de nouvelles missions diplomatiques à Ottawa au Canada et à Kigali au Rwanda en automne 2024.

Luxembourg, le 16 février 2024

Le Ministre des Affaires étrangères et du  
Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel